

AMALGEROL[®]

ESSENCE

ACTION
PÉDOLOGIQUE



RÉACTIVE ET RÉÉQUILIBRE LE SOL

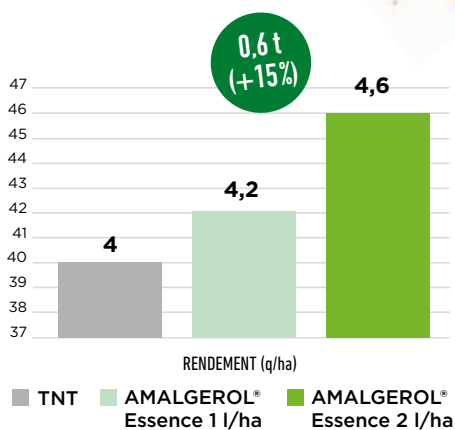


- Favorise la mise en place des cultures y compris dans des conditions difficiles
- Contribue à une meilleure activité microbienne des sols
- Crée des conditions de sol optimales pour le développement des plantes
- Renforce la restitution de la matière organique des résidus de culture

- ➔ **Favorise la mise en place des cultures y compris dans des conditions difficiles**
Meilleure rétention en eau et limitation de l'assèchement de surface
- ➔ **Contribue à une meilleure activité microbienne des sols**
Des ecto / endomycorhizes et de la population microbienne x 1,5
- ➔ **Crée des conditions de sol optimales pour le développement des plantes**
Les antioxydants neutralisent les radicaux libres, ce qui réduit le stress métabolique des racines, pour une meilleure croissance racinaire
- ➔ **Renforce la restitution de la matière organique des résidus de culture**

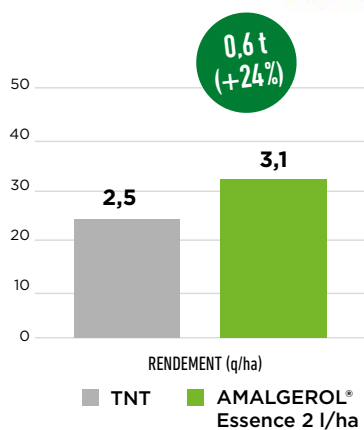


RENDEMENT BLÉ



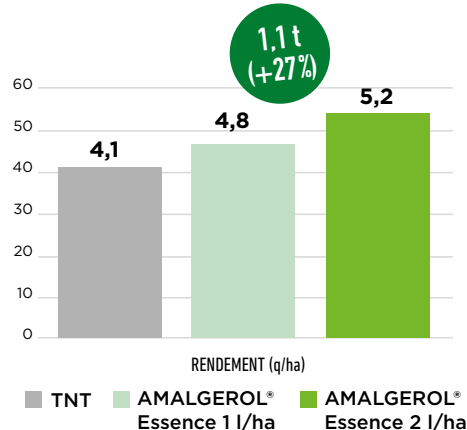
Protocole :
Stade d'application : BBCH 29-30
Nombre d'applications : 1

RENDEMENT TOURNESOL



Protocole :
Stade d'application : BBCH 13-14
Nombre d'applications : 1

RENDEMENT MAÏS



Protocole :
Stade d'application : BBCH 15-16
Nombre d'applications : 1

BONNES PRATIQUES AGRICOLES

APPLICATION : au sol ou ferti-irrigation.
DOSES ET MÉTHODE D'APPLICATION : 3 l/ha dans 250 l d'eau min. par application aux premiers stades de développement de la culture comme recommandé ci-dessous. Pour les céréales, dose : 4 l/ha ; pour arbres fruitiers et vigne, volume de dilution : 500-1000 l.

CULTURES	DOSES D'APPORT	NOMBRE D'APPLICATIONS	STADES D'APPLICATION
POMME DE TERRE	3 l/ha	2 - 3	BBCH 31 à 49
BETTERAVE SUCRIÈRE	3 l/ha	2 - 3	À partir de BBCH 31 puis toutes les 3 semaines
COLZA	2 l/ha	1	BBCH 17
MAÏS	2 l/ha	1	BBCH 14 à 18
CÉRÉALES À PAILLE	2 l/ha	1	BBCH 20
TOURNESOL	2 l/ha	1	BBCH 16 à 18
POIS, HARICOT, SOJA	2 l/ha	2	À partir de BBCH 14
VIGNE	3 l/ha	5	Tout stade
ARBORICULTURE	3 l/ha	4	Tout stade
CULTURES LÉGUMIÈRES	3 l/ha	4	Tout stade



PRODUIT UTILISABLE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE
CONFORMÉMENT AUX RÈGLEMENTS (UE) 2018/848 ET 2021/1165

CONDITIONNEMENT 10 L

Détenteur AMM :
HECHENBICHLER - AMM n° 1171292

